

Information générale

Voici les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications	Dates	Contenu	Pondération
Première communication	Remis le 15 octobre 2025	Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Pas de notes.	
Premier bulletin	Remis le 20 novembre 2025	Résultats pour chacune des disciplines.	20%
Deuxième bulletin	Remis le 5 février 2026	Résultats pour chacune des disciplines.	20%
Troisième bulletin	Remis le 29 juin 2026	Résultats pour chacune des disciplines.	60%
		Le troisième bulletin comprend également les résultats disciplinaires composés de la moyenne pondérée des résultats des trois étapes.	

Pour obtenir plus d'informations concernant les contenus, les projets et les activités réalisés en classe, consultez Mozaïk-Portail pour les parents ou communiquez avec les enseignants de votre enfant.

Calendrier des sessions d'évaluation

- Les enseignants sont responsables de l'évaluation des apprentissages et ils planifient des situations d'évaluation à des moments opportuns dans l'année. Généralement, les évaluations ont lieu en classe dans le cadre du déroulement habituel de l'horaire.
- En cours d'année, il est possible qu'une session d'évaluation entraînant une modification de l'horaire des élèves soit planifiée pour permettre la tenue d'épreuves d'une durée excédant 75 minutes. Les parents seront informés à l'avance de ces modifications.
- Aux mois de décembre, janvier, mai et juin, il pourrait y avoir des sessions d'évaluation dans plusieurs disciplines. Le résultat de ces évaluations peut valoir entre 20 % et 50 % de la note de l'étape concernée.
- Au mois d'avril, un calendrier de la session d'évaluation de mai et juin sera publié sur le site de l'école.
- En 2^e secondaire l'examen de français du MEQ compte pour **20 % de la note de l'année**.
- En 4^e et 5^e secondaire, plusieurs cours sont obligatoires pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Dans ces cas, l'examen final compte pour **50% de l'année**. Ainsi, même quand on s'approche de la fin, il faut vraiment fournir un dernier effort.
- Il n'y a pas d'épreuves ministérielles en 1^{er} et 3^e secondaire.
- Pour tous les cours, la note de passage est de 60 % au résultat disciplinaire du dernier bulletin.
- Il est à noter qu'à la fin de la période de correction des épreuves ministérielles, les élèves de 4^e et 5^e secondaire reçoivent un relevé des apprentissages par la poste. Il contient, entre autres, les résultats des examens corrigés et traités par le ministère après modération des notes. Ce sont les résultats inscrits sur ce relevé des apprentissages qui priment sur le bulletin de l'école.